

AVIS AUX LOCATAIRES le 25/08/25



REGULARISATION DES CHARGES LOCATIVES Année 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que votre décompte de régularisation des charges locatives, pour l'année 2024, sera adressée prochainement par voie postale.



Attention !

Cette distribution sera effectuée par LA POSTE, en boîte aux lettres, et l'enveloppe ne portera pas le logo de la société OZANAM Groupe Action Logement.

Nous vous invitons donc à faire preuve de vigilance à la réception de votre courrier, afin de ne pas écarter ce pli par erreur.

Nous vous remercions de votre compréhension face à cette modalité d'envoi.

Respectueusement,

LA DIRECTION DES SERVICES À LA CLIENTÈLE